

mesures de coopération que les gouvernements fédéral et provincial pourraient utiliser pour encourager la venue au Québec d'immigrants d'expression française ou aptes à devenir francophones. Ces mesures ont permis un échange plus rapide de renseignements sur l'immigration, une organisation plus importante de missions de recrutement et, pour la province, la possibilité de jouer un rôle actif pendant le processus de sélection. Par suite de l'accord, le gouvernement du Québec a ouvert un bureau d'immigration à Port-au-Prince en Haïti.

La Direction a prêté son concours aux fonctionnaires provinciaux pour leurs visites à l'étranger. Elle a facilité l'organisation de missions dont la visite du premier ministre Moores, de Terre-Neuve, en Europe, celle du premier ministre Schreyer, du Manitoba, à Bruxelles, du premier ministre Lougheed, de l'Alberta, aux États-Unis et de la Commission économique de la Colombie-Britannique au Japon. L'aide et la collaboration du Ministère ont jeté les bases d'un dialogue entre les parties intéressées aux diverses négociations.

La Direction a également aidé à organiser les visites dans diverses provinces de M. François-Xavier Ortoli, ex-président de la Communauté européenne, et des premiers ministres Léo Tindemans de Belgique, James Callaghan de Grande-Bretagne, Ali Bhutto du Pakistan et Manley de Jamaïque.

Par suite de l'intérêt exprimé par diverses provinces à l'égard du « lien contractuel » de l'accord-cadre Canada-Communauté européenne, le Ministère étudie les mécanismes de coopération entre les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé.